

**Jeudi 06 décembre 2018**

**ELECTIONS**  
de vos représentants aux  
**Commissions Administratives**  
**Paritaires Locales**

**DONNER**  
**SA VOIX**  
**ET PRENDRE**  
**LA PAROLE**



**Sans hésiter !**  
**Soyez certain de ne pas**  
**vous tromper !**



**A AUBAGNE,**  
voter *Sud*, c'est  
voter contre les  
inégalités entre  
agents, le favoritisme,  
la discrimination, les  
notations et  
évaluations arbitraires  
et injustes conduisant  
au salaire au mérite

... c'est renforcer un  
syndicalisme  
indépendant vis-à-vis  
de la direction,  
revendicatif et  
combatif, plus  
qu'indispensable face  
aux attaques subies  
par les salariés des  
Services publics et le  
système de santé

Union  
Syndicale  
**Solidaires**  
*Sud* Santé - Sociaux  
Aubagne

Contacts : 04 42.84.75.54  
syndicatsudsante@ch-aubagne.fr



# A Aubagne, votez **Sud** aux **Commissions Administratives Paritaires Locales !**

## « C'EST QUOI CETTE HISTOIRE DE C.A.P ? »

La commission paritaire dont vous dépendez traite obligatoirement de votre situation et carrière individuelle.

## « JE DEPENDS D'UNE COMMISSION? MAIS POURQUOI? »

1. Parce que vous êtes stagiaire et que la commission doit émettre un avis en vue de votre titularisation.
2. Parce que vous êtes titulaire et que la commission doit émettre un avis pour votre changement de grade
3. Parce que vous souhaitez faire appel de votre notation et/ou appréciation.
4. Parce que les élus en CAP siègent lors du Conseil de Discipline devant lequel le directeur vous traduit avant de prendre une éventuelle sanction.
5. En cas de refus de temps partiel, de disponibilité, de formation, de détachement...

« C'EST LA COMMISSION QUI DECIDE ? » Non elle ne décide pas. Elle émet un avis qui sera transmis au directeur qui est le seul habilité à décider.

« MAIS... QUI COMPOSE CETTE COMMISSION ? » Cette commission est paritaire elle est donc composée pour moitié de représentants l'administration, et pour moitié de représentants du personnel.

« OK,...

## ... ET COMMENT SONT CHOISIS MES REPRESENTANTS ? »

C'est vous, c'est toi et tous les agents titulaires de l'hôpital qui allez désigner vos représentant-es dans les commissions : ce sont des collègues de travail !



Union  
Syndicale  
**Solidaires**  
**Sud** Santé - Sociaux  
Aubagne

Contacts : 04 42.84.75.54  
syndicatsudsante@ch-aubagne.fr

Se syndiquer

Voter, A.G.

Faire Grève

Manifester.